



Vivez la lutte pour le suffrage féminin !

Une fiction interactive pour comprendre notre histoire.

Dossier pédagogique

Édition 2024

ciip ● Confédération intercantonale
instruction publique et culture
Suisse romande et Tessin



Table des matières

Introduction.....	2
Matériel nécessaire	2
Langues	2
Public	2
Apprentissages visés	3
Liens des séquences avec le PER	3
Propositions d'activités	
Débat régulé en classe	5
Introduction et utilisation d' <i>Anna 1971</i>	6
Histoire(s) de la participation des femmes, avec proposition de corrigé	8
Un vrai faux réseau social, avec proposition de corrigé.....	13
Vue d'ensemble du jeu	18
Début du jeu.....	18
But du jeu.....	19
Déroulement d'une partie	19
Score d'influence et état des relations.....	19
Fonctionnement du chat.....	19
Des choix qui influencent l'histoire.....	19
Arbre des scénarios	20
Résumé de partie.....	21
Fin de partie	21
Thématiques du jeu.....	22
Intégration d'archives	23

Introduction

Anna 1971 est une histoire interactive qui permet de se mettre dans la peau d'Anna, une jeune femme de 21 ans, en 1971, à la veille du scrutin pour le suffrage féminin. Grâce à *Shoutbox*, un réseau social fictif, le joueur ou la joueuse peut discuter avec les proches d'Anna ou prendre la parole publiquement en postant des *shouts*.

Exploitant les archives multimédias de la RTS, l'expérience de jeu permet aux élèves de se projeter en 1971, en explorant les débats, les dynamiques et l'atmosphère générale qui ont précédé l'obtention du droit de vote des femmes en Suisse. Parallèlement, les élèves expérimentent de première main les avantages et limites du réseau social imaginaire *Shoutbox*.

Lien vers le jeu : <https://www.anna1971.ch/>

Anna 1971 constitue ainsi un moyen ludique d'aborder l'obtention du droit de vote des femmes en Suisse, d'offrir un regard sur le passé au travers d'une fiction et de sources historiques, puis d'ouvrir la réflexion sur la situation du féminisme aujourd'hui et des problématiques liées à l'égalité des genres. Une partie complète peut être effectuée en plusieurs étapes et nécessite entre 1 à 2 heures (selon l'aisance des élèves, le passage en revue ou non des archives et des différents éléments du jeu...).

Ce dossier pédagogique d'accompagnement propose d'ancrer l'expérience du jeu dans des activités portant sur une réflexion citoyenne, des démarches historiennes et/ou une approche critique des médias sociaux. Les activités sont proposées à titre illustratif et peuvent être complétées ou adaptées pour différents contextes. De même, les séquences sont indépendantes les unes des autres et peuvent être conduites séparément ou en collaboration entre les enseignantes et les enseignants de différentes disciplines (par exemple en *Histoire* et en *Éducation numérique*).

Il est à noter que le jeu aborde de nombreuses thématiques liées à la question de l'égalité des genres, qui vont du droit de vote des femmes, en passant par le droit à l'autodétermination sexuelle, le droit du travail et les internements forcés.

Matériel nécessaire

- Ordinateurs, tablettes ou smartphones
- Une connexion Internet
- Navigateur web récent

Langues

- Français
- Allemand
- Italien
- Romanche

Public

- Cycle 3 (plutôt 11^e) et Secondaire II

Apprentissages visés

- Distinguer l'argument de l'opinion.
- Produire un débat régulé en utilisant ses connaissances.
- Mettre en évidence des situations d'inégalités historiques entre femmes et hommes en Suisse.
- Identifier des stéréotypes de genre afin de s'en affranchir.
- Analyser une situation historique et faire des liens avec l'actualité.
- Analyser certaines caractéristiques et usages des réseaux sociaux, opportuns ou à risques.

Liens des séquences avec le PER

Séquences	Objectifs liés au Plan d'études romand
<p>Débat régulé en classe</p> <p>Organisation d'un débat autour de la question de l'égalité des genres</p>	<p>L1 34 – Produire des textes oraux de genres différents adaptés aux situations d'énonciation...</p> <ul style="list-style-type: none"> – Planification de la production orale en tenant compte des caractéristiques du genre choisi et des préparations qu'elle suppose. – Calibrage de la production orale en fonction du temps à disposition et de la visée. <p>→ <i>L'élève interagit avec à propos dans le cadre d'un débat régulé.</i></p> <p>SHS 34 – Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique.</p> <p>Construction de la pratique citoyenne notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'exercice du débat autour de faits d'actualité ; – la prise en compte de l'altérité dans des contextes culturel, historique et socioéconomiques ; – l'analyse de questions socialement vives. <p>→ <i>L'élève exerce la pratique citoyenne lors de débats, par la formulation d'arguments fondés.</i></p> <p>FG 35 – Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social.</p> <p>Participation active à des discussions et débats relatifs à la vie de l'école.</p> <p>→ <i>L'élève participe à un débat ou à un travail de classe/d'école en respectant la variété des opinions et en en tenant compte.</i></p>
<p>Introduction et utilisation d'Anna1971</p> <p>Organisation de l'utilisation du jeu par les élèves</p>	<p>EN 33 – Exploiter des outils numériques pour collecter l'information, pour échanger et pour réaliser des projets...</p> <p>Découverte et utilisation de logiciels adaptés à la tâche projetée.</p> <p>SHS 34 – Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique.</p>

	<p>Observation et analyse des droits et devoirs des citoyens suisses et des résidents étrangers en Suisse (droit de vote, éligibilité, statuts, impôts...)</p>
<p>Histoire(s) de la participation des femmes <i>Avec proposition de corrigé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Témoignages de femmes et d'hommes en Suisse romande en 1962 – Anna1971 : traces du passé – 1971, révision de la Constitution fédérale – Nouvelles formes de participation 	<p>SHS 32 – Analyser l'organisation collective des sociétés humaines d'ici et d'ailleurs à travers le temps.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Repérage et contextualisation des traces du passé dans le présent. – Analyse de la diversité et de la nature de sources historiques. – Analyse des changements sociaux concernant le fonctionnement de la société (<i>statut de la femme, assurances sociales, congés payés...</i>) <p>→ Thème transversal : la place de la femme dans l'histoire ; la conquête de l'égalité des droits.</p> <p>SHS 34 – Saisir les principales caractéristiques d'un système démocratique.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identification des valeurs véhiculées par les textes de référence (Constitution, Déclaration...) – Observation et analyse des droits et devoirs des citoyens suisses et des résidents étrangers en Suisse (droit de vote, éligibilité, statuts, impôts...) <p>EN 31 - Analyser et évaluer des contenus médiatiques.</p> <p>Sensibilisation à l'influence des médias sur la culture, l'économie et la politique (<i>accès au savoir, manipulation de l'information, dépendance technique, financement des offres médiatiques, médias comme quatrième pouvoir...</i>) à travers le temps.</p> <p>FG 35 – Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social.</p> <p>Réflexion sur le droit à la différence (opinion, genre, religion, âge, physique, handicap...)</p>
<p>Un vrai faux réseau social <i>Avec proposition de corrigé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Fiction et réalité – Données personnelles – Communication – Popularité numérique – Information – Usages des réseaux sociaux 	<p>EN 31 - Analyser et évaluer des contenus médiatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identification de différents types de messages véhiculés par les médias (<i>informatif, publicitaire, individuel, institutionnel...</i>) et évaluation critique de la source. – Réflexion sur la pénétration croissante des médias dans la vie quotidienne et sur leurs impacts social, économique et environnemental. – Sensibilisation à l'influence des médias sur la culture, l'économie et la politique (<i>accès au savoir, manipulation de l'information, dépendance technique, financement des offres médiatiques, médias comme quatrième pouvoir...</i>) à travers le temps. – Analyse de tout acte de communication au moyen des questions de base : qui ? à qui ? quoi ? pourquoi ? comment ? où ? quand ? – Analyse du rapport entre l'image et la réalité. <p>EN 33 – Exploiter des outils numériques pour collecter l'information, pour échanger et pour réaliser des projets...</p> <p>Analyse de certains usages du numérique, opportuns ou à risques, et de leur impact sur l'identité numérique.</p>

Anna 1971: Débat régulé en classe



Le débat permet d'aborder le thème du droit de vote des femmes en Suisse, de donner un regard sur le passé au travers d'une fiction et d'ouvrir la réflexion sur la situation du féminisme aujourd'hui et des problématiques liées au sexisme.

Apprentissages visés :

- Produire des textes oraux de genres différents adaptés aux situations d'énonciation.
- Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social.

Organisation du débat

Choisir, avec les élèves, une question liée à l'égalité entre les filles et les garçons. Par exemple : « Les filles peuvent-elles jouer au foot à la pause ? », « Faut-il séparer les filles et les garçons pour certains cours ? ». La question retenue est inscrite au tableau.

1. Diviser la classe en deux groupes d'opinion : pour et contre. Faire en sorte qu'il y ait le même nombre d'élèves dans chaque groupe.
2. Par groupes de 2-3 élèves réunis selon leur position (pour ou contre), les élèves écrivent quelques arguments sur une feuille afin de défendre leur position.
3. Organiser le débat de la façon suivante : prendre un groupe de 3-4 élèves « pour » et 3-4 élèves « contre », les autres élèves constituent le public.
4. L'enseignante ou l'enseignant joue le rôle de la modératrice ou du modérateur et lance le débat, le public observe. Le débat dure environ 5 à 10 minutes par groupe.
5. Après chaque débat, échanger avec les élèves qui participent au débat sur leur ressenti. Interroger aussi les élèves qui n'ont pas eu l'occasion de donner leur avis.
6. À la fin des débats, discuter avec les élèves de ce qu'il s'est passé. Le débat était-il convenable ? Y avait-il une situation d'inégalité ? Utiliser ce qu'il en ressort pour faire des liens avec les élèves sur d'autres situations historiques où l'inégalité a existé ou existe encore.

Introduction et utilisation d'Anna 1971

SHOUTBOX
Give everyone a voice



En guise d'amorce à l'expérience de jeu, il est possible de reprendre avec les élèves ce qui a été discuté autour des inégalités lors du débat (s'il a eu lieu, cf. séquence « Débat régulé en classe ») ou de leur demander s'ils et elles pensent qu'en Suisse les femmes et les hommes ont et avaient les mêmes droits. Il s'agit ensuite d'introduire le sujet du droit de vote des femmes auprès des élèves en présentant la date de 1971 et d'expliquer aux élèves qu'ils et elles vont, grâce à une histoire interactive, pouvoir revivre ce suffrage à travers un réseau social fictif de 1971.

Apprentissages visés :

- Découverte et utilisation de logiciels adaptés à la tâche projetée.
- Initiation au fonctionnement de la société civile et politique (composante du PER).

Organisation

Il est conseillé d'avoir expérimenté le jeu avant de le proposer aux élèves et/ou d'avoir consulté « la vue d'ensemble du jeu » pour pouvoir répondre aux questions et accompagner l'expérience.

1. Donner un ordinateur pour 2-3 élèves.
2. Commencer par se rendre sur le site Internet d'introduction : www.anna1971.ch. Puis présenter brièvement le but du jeu, les différents éléments qu'on y trouve (chat, feed, archives) et son déroulement (voir « Vue d'ensemble du jeu »).
3. Lancer les élèves dans le jeu et les laisser le découvrir pendant environ 5-6 tours.
4. À l'issue des tours, discuter avec les élèves de ce qui a été vu, ressenti, remarqué.
 - a. Comment l'expérience a-t-elle été vécue par les élèves ? Quels enseignements leur a-t-elle appris ?
 - b. Quelles archives ou situations dans le jeu ont le plus marqué les élèves ?
 - c. Quels droits les femmes n'avaient pas avant ?
Exemples :
 - Elles n'avaient pas le droit d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation du mari.
 - Elles ne pouvaient pas travailler sans autorisation du mari.
 - Elles ne pouvaient pas voter.
 - Elles ne pouvaient pas se présenter en politique.
 - Elles ne pouvaient pas avoir recours à une interruption de grossesse.
 - d. Qu'est-ce qui est différent par rapport à aujourd'hui ?
 - e. Pensez-vous que les réseaux sociaux et autres moyens de communication modernes auraient pu influencer le vote ? De quelle manière ?
5. Demander aux élèves d'interviewer leurs parents/grands-parents pour les questionner sur l'époque de la lutte pour l'obtention du droit de vote des femmes (en Suisse ou ailleurs), ainsi que sur le regard qu'ils ou elles portent aujourd'hui sur les droits des femmes, sur l'égalité des genres et/ou sur l'influence des réseaux sociaux.

Fin du jeu

Laisser les élèves continuer ou terminer le jeu, en classe ou à leur domicile.

Anna 1971: Histoire(s) de la participation des femmes Avec proposition de corrigé



Les femmes ont reçu le droit de vote et d'éligibilité sur le plan fédéral en 1971. Sur les plans cantonal et communal, cependant, la participation politique des femmes ne fut intégrale qu'en 1990. De par son refus d'accorder aux femmes les mêmes droits politiques que les hommes, la Suisse a longtemps figuré comme un cas unique dans le paysage politique occidental.

L'application Anna 1971 (anna1971.ch, RTS) te propose de t'immerger dans une histoire familiale pour mieux te faire vivre ce moment historique.

Apprentissages visés :

- Repérage et contextualisation des traces du passé dans le présent.
- Analyse de la diversité et de la nature de sources historiques.
- Identification et analyse dans une œuvre ou un média des trois temps.
- Initiation au fonctionnement de la société civile et politique (composante du PER).
- Analyse des enjeux liés à l'accès à l'information.

Témoignages de femmes et d'hommes en Suisse romande en 1962

Visionne le [reportage de la TSR Êtes-vous pour ou contre le droit de vote des femmes ?](#) qui rassemble des témoignages de femmes et d'hommes en Suisse romande en 1962.

1. Est-ce que les personnes interviewées ont le même avis sur la question qui leur est posée ? Quels sont les différents points de vue ?

Les avis sont très partagés, il y a également des femmes qui s'opposent au suffrage féminin.



2. Dans le tableau suivant, dresse la liste des arguments en faveur ou contre le suffrage féminin exprimés dans ce reportage.

En faveur du suffrage féminin	Contre le suffrage féminin
<ul style="list-style-type: none">– Les femmes doivent avoir les mêmes droits que les hommes.– Elles veulent prendre part à la vie politique.– ...	<ul style="list-style-type: none">– Les femmes ont autre chose à faire (tâches domestiques).– Voter ne les intéresse pas.– ...

3. Certains points de vue et paroles des personnes interrogées ont peut-être été choquants ou amusants. En quoi cela témoigne-t-il que la société a changé, plus de soixante ans plus tard ?

Certaines paroles montrent que les femmes et les hommes n'avaient ni

les mêmes droits, ni les mêmes responsabilités.

Anna1971 : traces du passé

1. Bien qu'il s'agisse d'une fiction, relève les indices qui permettent de situer Anna en 1971, en Suisse :

– Les appareils présents dans la chambre d'Anna (ex : tourne-disque...)

– Les images documentaires

– ...



2. En parallèle des échanges personnels d'Anna, des images documentaires sont régulièrement publiées. Quel est leur rôle dans l'histoire d'Anna, dans le jeu ?

Elles permettent de rendre l'histoire d'Anna réaliste.

Quel est l'intérêt de ces mêmes images documentaires pour l'utilisatrice ou l'utilisateur de l'application ?

Elles permettent d'informer l'utilisatrice ou l'utilisateur des réalités de

l'époque, placer l'histoire d'Anna dans le contexte historique qui a précédé

l'obtention du droit de vote des femmes.



3. Ouvre l'onglet *Archives* de l'application. Relève les événements qui te paraissent essentiels et indique, lorsqu'elles sont mentionnées, les sources.

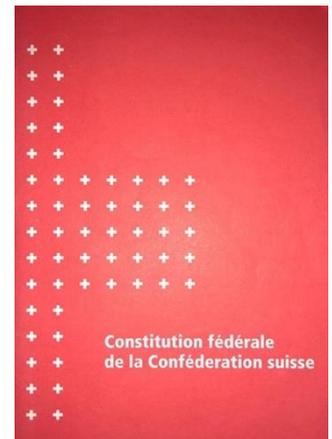
Réponse personnelle de l'élève. Prévoir éventuellement un temps pour échanger sur quelques archives spécifiques.

À retenir :

Une **source historique** est un document ou objet que l'on utilise pour étudier l'histoire. Elle peut être archéologique (armes, outils, bijoux, ossements, vaisselle, etc.), écrite (journaux, livres, inscription, édit, etc.), iconographique (gravures, statues, portraits, dessins, caricatures, etc.) ou audiovisuelle (émission radio ou télévisée, reportage, interview, etc.).

1971, révision de la Constitution fédérale

Le 7 février 1971, un corps électoral encore exclusivement masculin accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. La modification de la Constitution est acceptée par 65,7 % des votants et une nette majorité de cantons. À la fin de cette même année, onze conseillères nationales et une conseillère aux États font leur entrée sous la coupole fédérale. Les femmes n'avaient toutefois obtenu le droit de vote et d'éligibilité qu'au niveau fédéral. Parmi les cantons qui ne connaissaient pas encore l'égalité des droits politiques entre femmes et hommes, la plupart ont introduit le suffrage féminin au niveau cantonal en même temps que le suffrage féminin fédéral. Le dernier canton à le faire sera celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures en 1991, suite à un arrêt du Tribunal fédéral.



(Département fédéral de justice et police DFJP, 2021)

1. Qu'est-ce que la Constitution fédérale ? Quel est son rôle ?

La Constitution fédérale est la loi des lois. Elle règle les rapports entre la Confédération et les Cantons. Elle fixe les droits et les devoirs fondamentaux des citoyennes et des citoyens.

2. Une révision partielle de la Constitution fédérale peut être demandée par le peuple, c'est-à-dire 100 000 citoyens ayant le droit de vote (art. 139, al. 1, Cst.) ou par un membre du Parlement, un groupe parlementaire, une commission, le Conseil fédéral ou un canton.

Pourquoi la Suisse est-elle souvent considérée comme un modèle de démocratie ?

La population suisse dispose non seulement du droit de vote, normal en démocratie, mais également du droit de voter sur des questions concrètes qui peuvent être proposées par le peuple.

De plus, la Suisse est gouvernée par le Conseil fédéral, un collège de sept membres, qui prend ses décisions par consensus.

En quoi cette révision de la constitution en 1971 reposait-elle pourtant sur un paradoxe ?

Les Suissesses n'étaient pas appelées à s'exprimer sur un sujet qui les concernaient.

3. Pourquoi le droit de vote et d'éligibilité accordé aux femmes a-t-il corrigé une inégalité essentielle entre hommes et femmes ?

Elle a permis aux Suissesses de bénéficier des mêmes droits civiques que les Suisses.

À retenir :

Depuis 1948, le droit de vote est considéré comme un droit humain universel, mais la Suisse n'a permis qu'en 1971 aux femmes de voter et d'être élues sur le plan fédéral et ce sont les citoyens masculins qui ont dû voter pour leur accorder ce qui était encore souvent considéré comme un privilège.

Nouvelles formes de participation

Selon une étude de 2019 du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC), signer une pétition ou défendre une cause sur un blog ou un réseau social est le mode de participation le plus cité chez les 18-30 ans après le vote et avant le bénévolat, l'action collective ou le militantisme partisan.

1. Quels sont les différents moyens d'expression auxquels Anna recourt au travers du réseau social ?

Elle utilise l'écriture, l'image, la vidéo et d'autres fonctionnalités .

comme les likes, etc.



2. Pourquoi les réseaux sociaux permettent-ils à chaque individu de devenir son propre média ?

Chaque individu inscrit sur un réseau social a la possibilité de publier des contenus (textes, sons, images, vidéos) et de déterminer sa visibilité (ses contacts, tout public...), comme le fait la presse traditionnelle.

3. En quoi les réseaux sociaux incitent-ils en continu à donner son avis ? Quels sont les outils spécialement conçus pour cela ?

Les messages reçus, les publications de nos relations, leurs réactions (smileys, commentaires...) ainsi que la facilité à publier des contenus incitent en continu à donner son avis.

4. Quels sont les risques, par rapport au journalisme traditionnel, de s'informer uniquement sur les réseaux sociaux ?

Les informations figurant sur les réseaux ne sont pas nécessairement vérifiées et il est très facile de les relayer.

À retenir :

Les réseaux sociaux permettent à chaque individu de communiquer, de partager des informations et de transformer leurs sociétés. Cependant, ils sont également un lieu propice à la désinformation, aux théories du complot et aux discours haineux, accélérés par les bulles de filtres. De plus, les publications jouant sur les émotions se propagent bien plus vite sur Internet, rendant les débats difficiles.

Anna 1971:
Un vrai faux réseau social
Avec proposition de corrigé



Après avoir découvert l'application Anna 1971 (*anna1971.ch*, RTS), cette activité te propose de réfléchir à cet outil dans le contexte du cours d'Éducation numérique dans lequel sont analysés et évalués des contenus médiatiques.

Apprentissages visés :

- Étudier la composition de différentes créations médiatiques afin d'évaluer les enjeux des messages.
- Vérifier la fiabilité et la portée de différentes sources d'information.
- Développer un usage éthique d'Internet (droits d'auteur, données personnelles, empreinte numérique...).

Fiction et réalité

1. Dans le tableau suivant, dresse la liste des éléments qui t'ont paru relever de la fiction et de ceux qui te semblaient appartenir à la réalité.

Fiction	Réalité
<ul style="list-style-type: none">– Anna, ses parents, ses amis...– Le réseau social <i>Shoutbox</i>.– Les échanges entre les personnages.– ...	<ul style="list-style-type: none">– La votation relative au droit de vote des femmes.– Les images d'archives.– ...

2. Lorsque tu as lu « Les conditions d'utilisation de *Shoutbox* n'autorisent pas les femmes à créer un compte sans le consentement d'un représentant légal. », quelle a été ta réaction ?

Réponse personnelle de l'élève. Proposer éventuellement un échange.

À quoi t'ont fait penser, dans la réalité, ces conditions d'utilisation ?

Elles rappellent les conditions d'utilisation qu'il faut accepter pour s'inscrire sur un réseau social.

3. Un anachronisme se définit par l'attribution à une époque de ce qui appartient à une autre. Pourquoi l'application *Shoutbox* peut-elle être considérée comme un anachronisme ?

Les réseaux sociaux sont apparus réellement un peu avant les années 2000.

4. Quel est l'intérêt, selon toi, de cette application qui mêle fiction et réalité ?

Elle permet de faire découvrir un événement historique au travers d'un outil connu des élèves.

Le fait de jouer à « Anna » rend l'expérience ludique et permet de se projeter dans le contexte.

Données personnelles

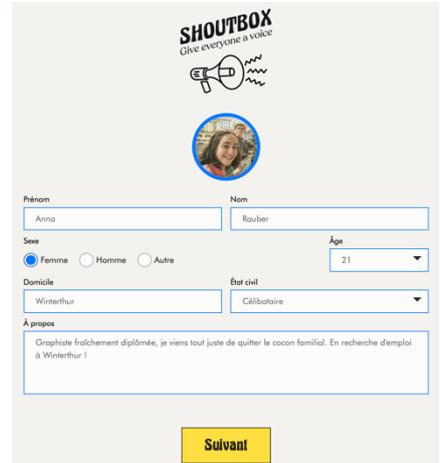
1. Quelles sont les informations personnelles qu'Anna Rauber a inscrites en se connectant une première fois à l'application Shoutbox ?

Elle a inscrit son prénom, son nom, son sexe, son âge,

son domicile et son état civil.

Où peut-elle retrouver ces informations après s'être inscrite ?

Elle peut les consulter en cliquant sur « Mon profil ».



2. Quelles autres informations de type personnel transmettra-t-elle à l'application tout au long de son expérience ?

Elle transmettra des informations sur les personnes avec qui elle est en relation, sur ses

prises de position, etc.

À retenir :

Par « données personnelles », le Règlement européen sur la protection des données (RGPD) définit toutes les **données à caractère personnel**, qu'elles permettent d'**identifier ou non une personne**.

Communication

1. Pour sa première publication (*shout*), Anna partage deux types de contenus. Quelle est leur nature ?



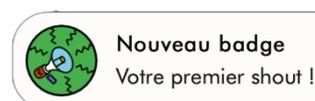
Elle partage du texte et de la vidéo.

Quel est celui qui te donne le plus d'informations sur la vie privée d'Anna ? Que voit-on et/ou qu'apprend-on sur Anna ?

La vidéo donne plus d'informations, car non seulement Anna se montre et s'exprime, mais l'intérieur de sa chambre est rendu visible.

2. Dès cette première publication, Anna reçoit un premier badge. Quel est le rôle de cette notification ? En quoi le fait de recevoir ce badge va-t-il encourager Anna ?

Le rôle de ce premier badge est de donner une valeur à son premier shout et d'encourager Anna à en publier d'autres.



3. Rapidement, Anna reçoit un message de son père en réaction à sa publication. Selon toi, comment a-t-il appris que sa fille avait posté cette publication ?

Il a reçu une notification l'avertissant de la publication de sa fille.



Qui d'autre, selon toi, peut avoir accès à cette publication d'Anna ?

Selon les conditions d'usage de l'application, toute personne en relation avec Anna ou toutes les personnes présentes sur le réseau peuvent recevoir des notifications, voire même rechercher ce qu'Anna a publié.

À retenir :

Sur un réseau social, on encourage les membres à publier des contenus de différents types (texte, images, vidéos, sons...) qui vont être visibles par un public choisi ou accessibles à toute personne connectée à Internet. Il convient donc de bien **réfléchir avant de publier un contenu en choisissant ce que l'on décide de montrer à un public plus ou moins grand** et en anticipant les conséquences.

Popularité numérique

1. À quoi correspond l'« influence » indiquée en haut à droite de la page ? Quel effet cette indication peut-elle avoir sur l'utilisation du réseau social par Anna ?

Cette « influence » correspond à la notoriété/popularité d'une personne utilisant ce réseau

social. Cette indication peut lui donner envie d'être plus active sur le réseau.



2. Quels sont les autres indicateurs de popularité présents dans l'application ?

On distingue les différentes manières de liker les contenus (smileys), les commentaires...

À retenir :

Le principal modèle économique des réseaux sociaux consiste à **encourager la publication de contenus et l'interaction entre les utilisatrices et les utilisateurs** pour obtenir des informations (données) qui sont ensuite revendues à des annonceurs.

Information

Sur un réseau social, le mur numérique de chaque membre affiche de nombreuses informations clés liées à son activité.

1. D'où viennent les informations affichées sur le mur d'Anna ?

Elles viennent des informations publiées par

elle-même et d'autres personnes.

2. Mis à part sa publication, quel est le lien entre Anna et les autres publications ?

Les autres publications sont liées à ses relations

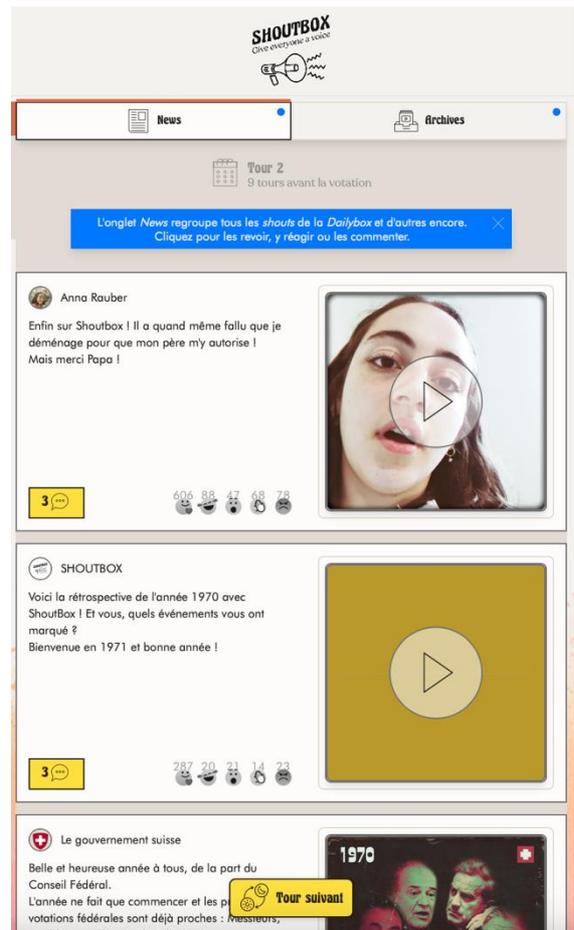
et à ses centres d'intérêt.

3. Par quel procédé, selon toi, ces informations viennent-elles s'afficher ?

Un réseau social est un programme informatique.

C'est donc l'algorithme de ce programme qui

détermine ce qui s'affiche.



4. Penses-tu qu'avec ce procédé Anna pourrait voir s'afficher sur son mur un contenu inattendu ?

Normalement non, puisque les publications sont liées à ses relations et à ses centres

d'intérêt.

À retenir :

L'algorithme d'un réseau social est un outil automatisé qui permet d'optimiser l'affichage des publications sur les murs ou flux des utilisatrices et utilisateurs. Comme ces murs sont liés à leurs données personnelles, cet algorithme tend à les enfermer dans leurs centres d'intérêt et leurs opinions. On parle alors de **bulle informationnelle** (ou bulle culturelle). Si beaucoup d'internautes l'apprécient, elle présente de vrais dangers pour l'accès à l'information et la pluralité des opinions.

Tes usages des réseaux sociaux

1. Colorie les icônes des réseaux sociaux que tu reconnais. Entoure ensuite ceux que tu utilises.



2. Parmi les réseaux sociaux que tu utilises, quel type de contenu publies-tu ?

Réponse personnelle de l'élève. Proposer éventuellement un échange.

3. Te rappelles-tu des données personnelles que tu as enregistrées en t'inscrivant sur ces réseaux sociaux ? Sais-tu comment retrouver ces informations dans ces applications ?

Réponse personnelle de l'élève.

On retrouve généralement ces informations en consultant son profil, comme dans *Shoutbox*.

4. As-tu déjà eu des attentes de popularité en lien avec tes publications ?

Réponse personnelle de l'élève.

5. As-tu ressenti l'impression d'une bulle informationnelle en utilisant ces réseaux sociaux ?

Réponse personnelle de l'élève.

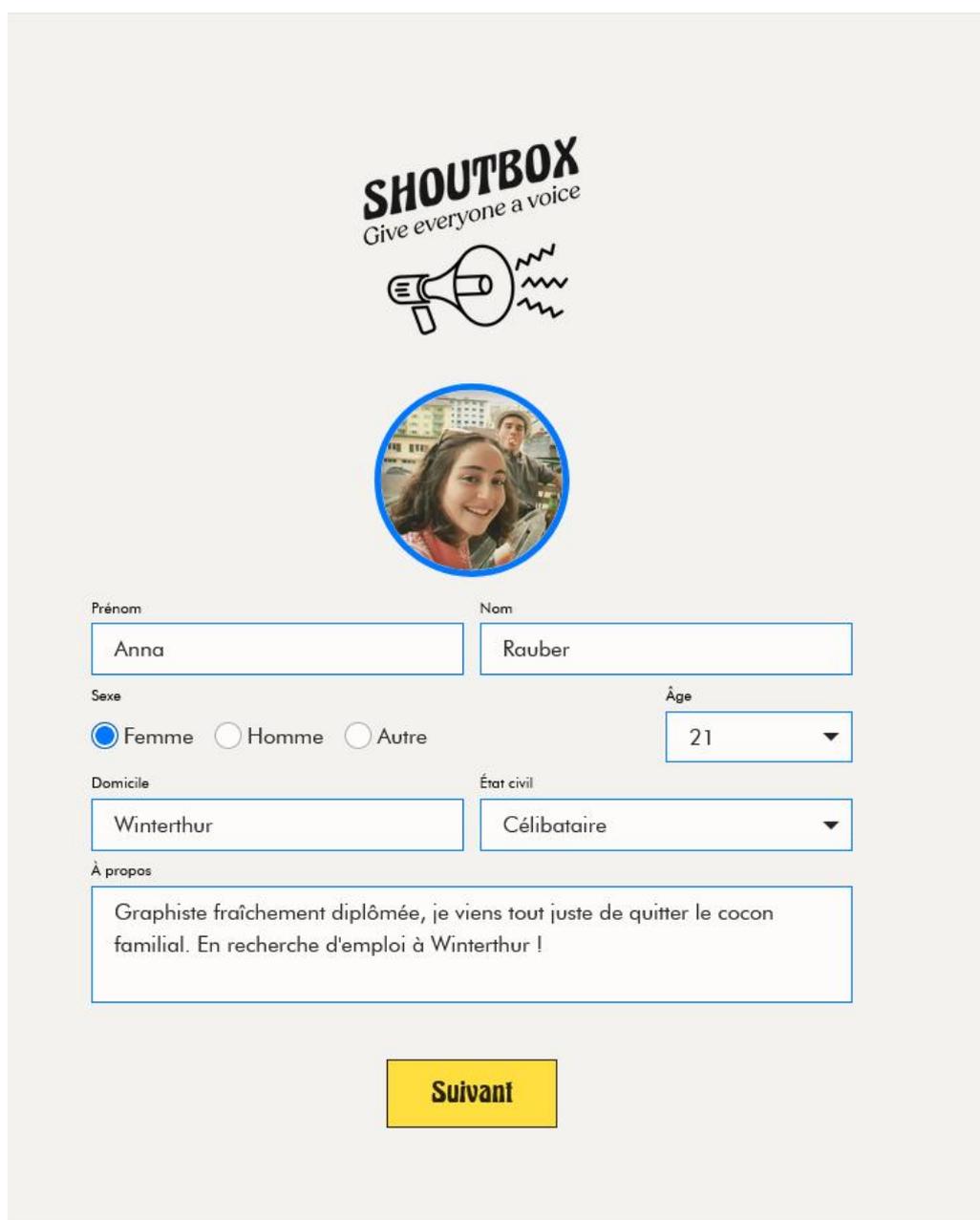
Vue d'ensemble du jeu

Début du jeu

Le jeu débute après une courte introduction sur le site www.anna1971.ch.

L'entrée sur le réseau social fictif *Shoutbox* se fait par une inscription « forcée » durant laquelle le joueur ou la joueuse découvre la personne qu'il ou elle va incarner, soit le personnage d'Anna.

Dans cette fiction, Anna vient de quitter le cocon familial et s'inscrit sur ce réseau social peu de temps avant le jour de la votation sur le droit de vote féminin.



The screenshot shows the registration interface for the 'SHOUTBOX' social network. At the top, the logo 'SHOUTBOX Give everyone a voice' is displayed with a megaphone icon. Below the logo is a circular profile picture of a young woman, Anna. The registration form consists of several fields: 'Prénom' (First name) with 'Anna' entered, 'Nom' (Last name) with 'Rauber' entered, 'Sexe' (Gender) with 'Femme' selected, 'Âge' (Age) with '21' selected, 'Domicile' (Address) with 'Winterthur' entered, and 'État civil' (Marital status) with 'Célibataire' selected. A text area labeled 'À propos' (About) contains the text: 'Graphiste fraîchement diplômée, je viens tout juste de quitter le cocon familial. En recherche d'emploi à Winterthur !'. At the bottom of the form is a yellow button labeled 'Suivant' (Next).

But du jeu

Le but du jeu est de parvenir jusqu'à la votation finale avec un maximum d'influence tout en évitant de se mettre à dos les relations d'Anna. Il y a différents leviers d'action pour y parvenir :

- Poster un *shout* (max. un par tour).
- Commenter des *shouts*.
- Chatter avec les relations d'Anna.



Si trop de personnes sont fâchées avec Anna, son compte sera fermé et la partie sera perdue.

Déroulement d'une partie

Le jeu se déroule sur **11 tours**.

Chaque tour commence avec la **Dailybox** (une sorte de liste des notifications des derniers *shouts* du réseau d'Anna). Il est ensuite possible de **répondre aux messages du chat**, de découvrir, revoir ou **commenter des *shouts***, ainsi que de **consulter les actualités** de la presse sous l'onglet *Archives*.

Avant de passer au tour suivant, il faut **publier au minimum un *shout***.

Score d'influence et état des relations



Chaque action entreprise est susceptible d'**augmenter son score** et de **modifier l'état des relations avec les proches d'Anna**. Il faut donc bien réfléchir avant d'agir et surveiller la jauge d'état des relations (à droite de l'écran). Si la somme des états des relations est en dessous du seuil limite plus d'un tour, la partie sera perdue.

Fonctionnement du chat

Durant un tour, les relations d'Anna profiteront de lui écrire via le chat.

Il n'est pas possible de décider de chatter spontanément, mais seulement en réponse à un nouveau message.

Lorsqu'un message est ignoré, il n'est plus possible d'y répondre par la suite. Cela peut également affecter l'état des relations.



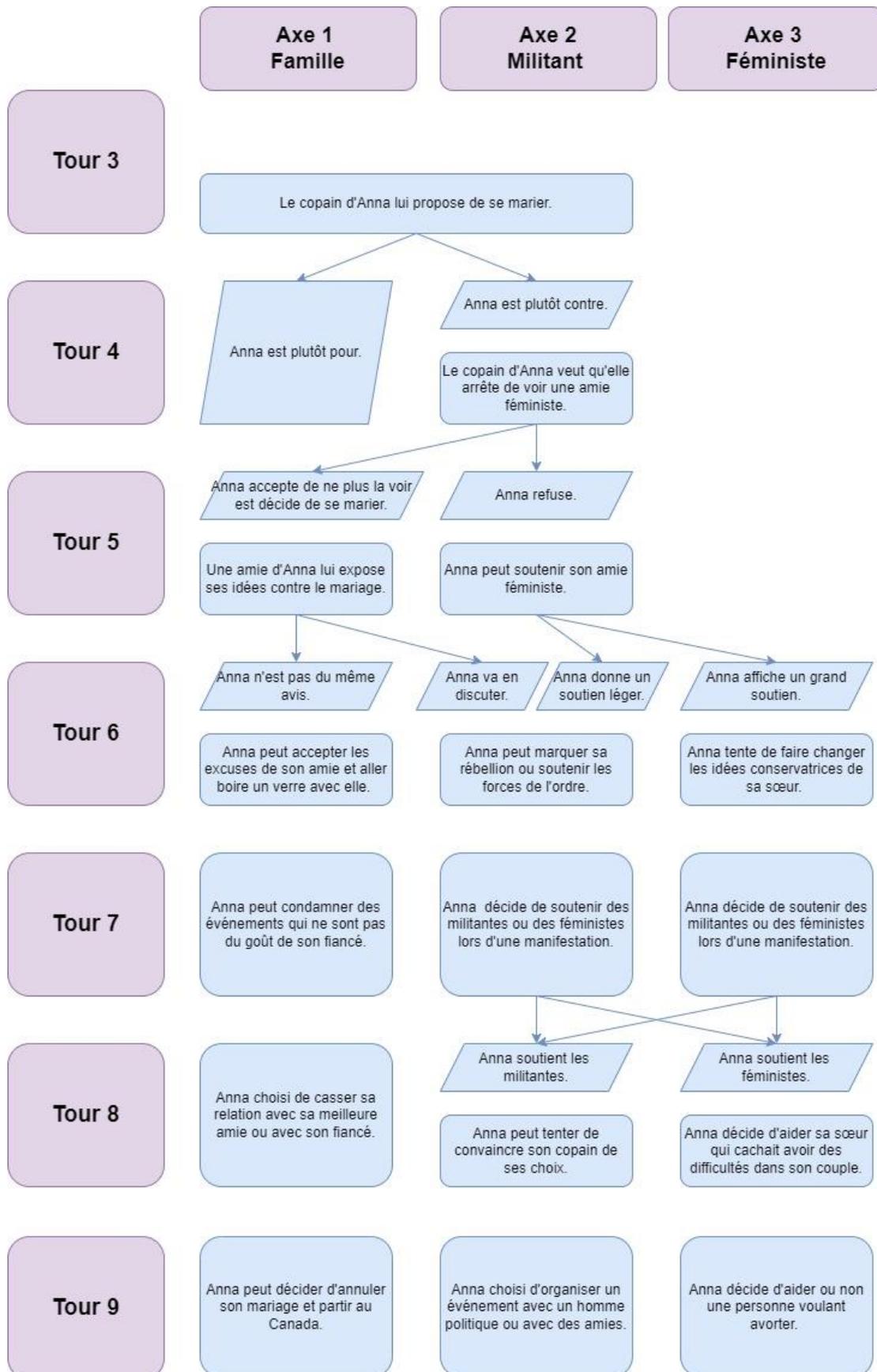
Des choix qui influencent l'histoire

Au cours de la partie, il faudra faire plusieurs choix difficiles, notamment au travers des *shouts* (posts) publiés ou encore dans les discussions à avoir avec les proches d'Anna.

Certaines décisions importantes amèneront vers d'autres branches de l'histoire qui se décline sur 3 axes (famille, militant et féministe), chacun abordant différents thèmes sur le féminisme et ayant sa propre finalité.

Arbre des scénarios

L'arbre suivant récapitule les différents scénarios de jeu en fonction des tours de jeu comportant des décisions importantes et selon 3 axes possibles : *Famille*, *Militant* et *Féministe*.



Résumé de partie



À n'importe quel moment de la partie, il est possible de visualiser le chemin parcouru grâce à l'onglet « Voir le résumé de la partie » situé en bas à gauche de l'écran.

De plus, un code est associé à chaque partie, ce qui permet d'arrêter le jeu et de charger la même partie à un moment ultérieur ou sur un autre appareil.

Fin de partie



Bien que la victoire du « Oui » à la votation pour le suffrage féminin soit inévitable (puisque ainsi en va l'histoire), plusieurs fins sont possibles en fonction de la façon dont la partie a été terminée (arrivée au tour 11) et des choix qui ont été faits.

Ci-dessous sont présentées les conclusions des trois scénarios de fin. À partir de la page d'accueil du site, les codes d'accès permettent de charger des parties déjà terminées pour accéder au résumé et voir les différents choix qui ont été faits. Il est à noter qu'il existe une multitude de scénarios qui ne se résument pas uniquement aux cheminements illustrés ici.

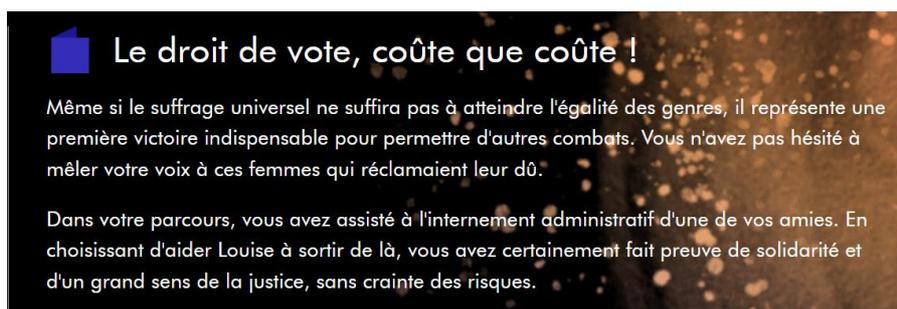
Partie centrée sur l'axe famille



Code d'accès :

YEMD15

Partie centrée sur l'axe militant



Code d'accès :

JMMB13

Partie centrée sur l'axe féministe



Le droit de vote, mais surtout tout le reste !

Pour vous, le droit de vote est une évidence, pas un sujet de débat. Vous avez conscience des injustices que subissent les femmes à tous les niveaux et que le droit de vote ne réglerait rien en soi. Vous n'avez jamais cessé de les dénoncer, quitte à perdre le soutien de vos proches.

Grâce à votre force de caractère, vous avez convaincu Julia et votre mère et de ça, vous pouvez être fière. Même si le droit de vote ne suffit pas, vous êtes désormais en mesure de prendre part à la vie politique du pays et de lutter contre le sexisme et les injustices.

Code d'accès :

IEDW17

Thématiques du jeu

Au-delà de la lutte pour le suffrage féminin, les thématiques abordées dans le jeu sont les suivantes :

- Les emplois des femmes en 1971.
- Le droit du mariage.
- La contraception (pilule, symptothermie)
- La guerre du Vietnam et les manifestations de la jeunesse.
- L'éducation sexuelle des jeunes femmes et des jeunes hommes.
- Les associations suffragistes.
- Les associations antisuffragistes.
- Manifestations pour le suffrage féminin.
- Avortement (opinions et pratiques) et faiseurs d'ange.
- Les intellectuel.les engagé.es en Suisse.
- Les habits des jeunes.
- MLF (Mouvement de Libération des Femmes) et associations féministes deuxième vague.
- Votations de 1959 sur le suffrage féminin, arguments, débats et résultats.
- 1968, signature de la convention européenne des droits de l'homme « sous réserve » de suffrage universel.
- Manifestations MLF (Zurich, depuis 1969)
- Movimento Femminista Ticinese (MFT)
- Le féminisme dans le monde en 1971 (Italie, France, Allemagne, Autriche...)
- Internements forcés.
- Catholicisme et droit de vote féminin.

Intégration d'archives

Le jeu intègre un onglet *Archives* dans lequel sont publiées, à chaque tour, des archives en lien avec les thématiques abordées durant ce même tour.

Le joueur ou la joueuse y trouvera de courtes vidéos sélectionnées parmi les archives de la SSR. Il est possible d'accéder à l'ensemble des documents d'archives au 11^e tour du jeu.



Code d'accès au 11^e tour : MKFT125

Les événements mentionnés dans ces archives sont les suivants :

- Expo SAFFA, 17 juillet au 15 septembre 1958.
- Concert des Rolling Stones (Zurich, 1968) et les troubles qui ont suivi.
- Concert de Jimmy Hendrix, dans la même période.
- Manifestation de Glaronnais lors de l'Expo Nationale 64.
- Cours d'éducation civique organisés par des associations suffragistes.
- Marche aux flambeaux (Zurich, 1^{er} février 1969)
- Actions du MLF lors de la Marche aux flambeaux (théâtre de rue en bloquant la circulation)
- 75 ans de l'association zurichoise pour le suffrage féminin (10 novembre 1968) au Schauspielhaus.
- Irruption du MLF et de Valentin lors des 75 ans de l'association zurichoise pour le suffrage féminin.
- Votations du 7 février 1971 et manifestations féministes (ou non) liées (par ex. les femmes d'Yverdon qui servent du vin aux hommes qui votent oui en 1959)
- Rassemblements étudiants et féministes.
- 1^{er} mai 1969, manifestation du MLF zurichois et discours de Claudia Honegger (étudiante en sociologie)

- Juillet 1969 : théâtre de rue à Zurich (une militante MLF a remporté un concours de Miss et revend publiquement les habits gagnés – l’argent devait servir à installer un automate à pilule contraceptive au Bellevue à Zurich)
- Manifestations à Genève le 7 février 1971.
- Grève des enseignantes bâloises (3 février 1959)
- Marche sur Berne (1969)
- Revendications féministes deuxième vague (salaire égal, formation identique, égalité des chances, crèches, révision du droit matrimonial, formations continues, prestations sociales...)
- Pétition pour la dépénalisation de l’avortement.

Les personnalités présentes dans les archives sont les suivantes :

- Marthe Gosteli
- Trudi Späth-Schweizer
- Lise Girardin
- Andrée Valentin
- Emilie Lieberherr
- Markus Herzig (président du Comité d’action contre le suffrage féminin)
- Gertrude Girard-Montet
- Tilo Frey (PRD, Neuchâtel)

Impressum

Rédaction des activités et du dossier pédagogique

Jean-René Guénée et Marine Blanc

Édition et mise en page des activités et du dossier pédagogique

Doris Penot

Coordination du projet pédagogique

Pour la RTS : Florence Ceysson-Thiriet, Kimberley Scherrer & Steven Artels

Pour la CIIP : Shanoor Kassam, Camil Schneider, Jacques Déboeuf

Évaluation du projet pédagogique

Commission des ressources didactiques numériques, CIIP

Développement du jeu Anna1971

RTS & DNA Studio, voir les [Crédits](#) directement sur le site

© 2024. Ce document est sous licence ouverte CC-by-nc-sa